

COMMUNE DE FERIN

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Approbation
Vu pour être annexé
à la délibération en date du :

ELEMENTS PARTICIPANT A LA TRAME VERTE ET BLEUE

VERDI CONSEIL NORD DE FRANCE

80 rue de Marçq - 59 441 Wasquehal Cedex

Tél: 03.28.09.92.00 Fax: 03.28.09.92.01



Société à responsabilité limitée

ECHELLE :

1/5 000

4.3

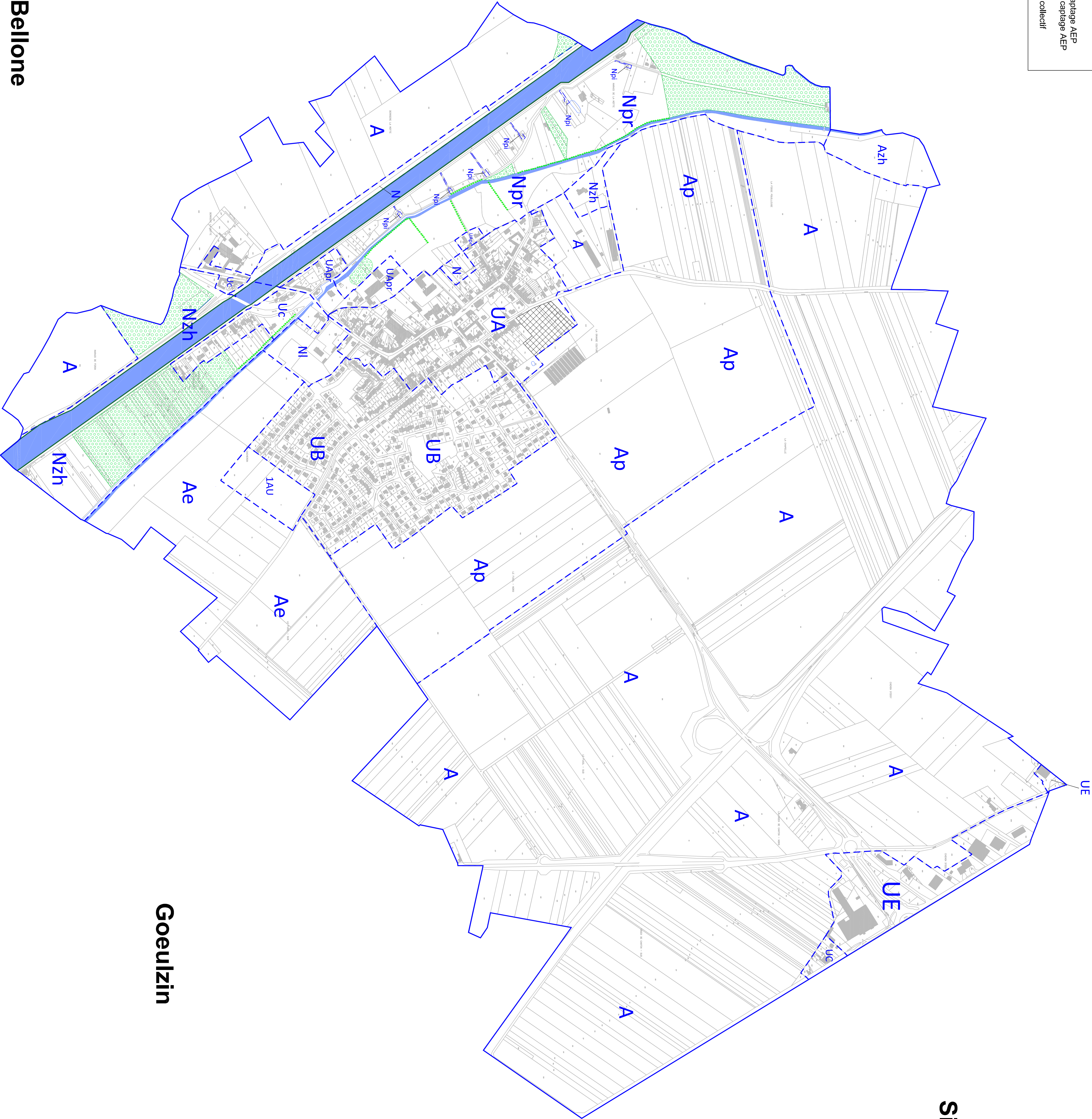
TYPLOGIE DES ZONES

- Ua: zone urbaine à vocation dominante habitat correspondant au bourg
- Uap: secteur au sein d'un périmètre de protection rapproché de ceptage AEP
- Ub: zone urbaine à vocation dominante habitat d'extensions récentes
- Uc: zone urbaine à vocation dominante d'habitat correspondant au secteur du Canal
- Ue: zone urbaine à vocation d'activités économiques
- 1Au: zone à caractère naturel destinée à être urbanisée à court ou moyen terme, à vocation dominante habitat
- A: zone à caractère agricole
- Ap: Zone agricole protégée afin de maintenir les coupures urbaines
- Ae: Zone agricole protégée au titre du paysage
- Azh: secteur de zones à dominante humide du SDAGE
- N: zone à caractère naturel et forestier
- Npr: secteur au sein d'un périmètre de protection immédiat de captage AEP
- Np1: secteur au sein d'un périmètre de protection rapproché de captage AEP
- Np2: secteur au sein d'un périmètre de protection rapproché de captage AEP
- Np3: secteur au sein d'un périmètre de protection rapproché de captage AEP
- Np4: secteur au sein d'un périmètre de protection rapproché de captage AEP
- Ni: secteur spécifique destinée aux services publics ou d'intérêt collectif

Lambres-lès-Douai

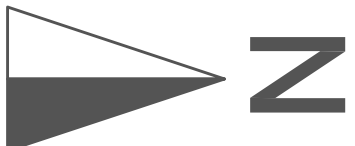
Sin-le-Noble

Courchelettes



LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- UA
- Nom de zone
- Espace boisé classé au titre du Code de l'urbanisme
- Cimetière
- Alignements d'arbres protégés au titre du code de l'urbanisme
- Cours d'eau
- Corridors biologiques



Gouy-sous-Bellone